

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL du 09 décembre 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

**Présents :** Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL-GETTO, Geneviève TAILLEFER, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, André FALCOU, Carmen LUZ.

**Absents excusés :** Rémi BELBEZE (procuration F. GONZALEZ), Tommy TOLEDO (procuration J. FABRE), Céline ROMAN (procuration J.FABRE)

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Sébastien GOMARIZ est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

#### ■ Révision du Plan Local d'Urbanisme : Débat Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, monsieur le Maire présente à l'assemblée le PADD qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble du territoire communal concerné.

Il informe l'assemblée que, conformément à l'article 153-12 du code de l'urbanisme, un débat doit avoir lieu au sein du Conseil Municipal.

*Après en avoir débattu et après clôture du débat par M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés prend acte des échanges sans vote sur les orientations générales du PADD.*

#### ■ Demande de Fonds de Concours FPIC (aide intercommunale aux investissements communaux )2020 et 2021

Monsieur le Maire informe à l'assemblée de la possibilité de demander l'affectation

- FPIC 2020 sur les travaux de rénovation des murs de la salle A. Laborie
- FPIC 2021 sur les travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour enfants

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ Vente de la maison dite des Pauvres :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la proposition d'achat de Mme et M. MARCEL Frédéric concernant la maison dite des Pauvres.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ Virement de crédits exercice 2021 section Investissement :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée de la nécessité d'effectuer un virement de crédits pour l'exercice 2021 en section d'investissement pour financer le changement de serveur informatique de la mairie.

*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.*

*A Barbaira le 09 décembre 2021.*

Le Maire,

J. FABRE.

